

Empreintes

● Octobre - Novembre - Décembre



www.mairie-ensues.fr

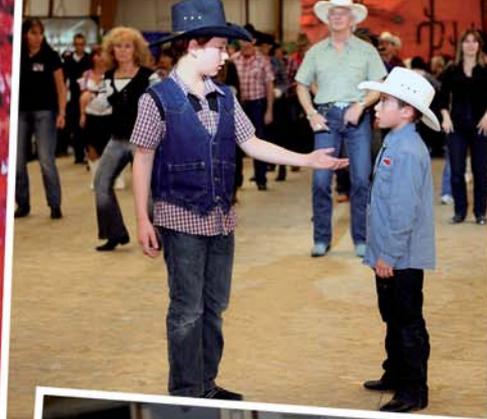
Le journal d'Ensues la Redonne

N° 11



Dossier :
Les festivités de Noël

Pêle-mêle





Nous préférons continuer à construire...

Cette année 2010 se termine, c'est l'occasion pour nous tous de prendre quelques jours de repos bien mérités et profiter de cette période de fêtes pour se retrouver en famille dans la joie et la paix mais aussi de partager avec ceux qui nous sont proches des moments de rencontres conviviales.

Cette année 2010 a vu se réaliser sur notre commune de nombreux travaux de voirie et de bâtiments publics, de nombreuses manifestations, festives, culturelles, sportives, sociales... Une année à préparer les projets d'équipements et d'aménagement qui vont transformer notre ville ces prochaines années. Oui, malgré les difficultés que les collectivités rencontrent avec les diverses réformes qui viennent d'être votées, il n'est pas question de remettre en cause nos investissements pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la population de notre commune vient de passer à 5295 habitants, le PLU qui a été approuvé en juin 2007 portera cette population à plus de 6000 habitants à l'horizon 2016, il est donc essentiel de préparer dès aujourd'hui l'Avenir, celui de nos jeunes, de leurs familles, des seniors, de tous les administrés.

Ensuite car les investissements que font les collectivités représentent 70 % de l'activité des entreprises locales sans lesquelles l'emploi serait encore plus en difficulté. Dans le même temps, vous le constatez, certains élus des minorités voudraient revenir au temps de l'immobilisme d'antan, d'autres par opportunisme ou par jalousie font de la désinformation et du mensonge leur passe temps favori...

Vous le comprendrez, avec mon équipe, nous ne répondons pas par la même méthode, nous préférons continuer à construire en dotant la commune des services et des équipements tant nécessaires au Vivre Ensemble à Ensues La Redonne. D'ailleurs, dans les colonnes de ce journal comme dans les précédents mais aussi dans les rubriques du site internet de la ville, nous vous informons de façon régulière sur notre gestion et vous pouvez voir que concertation, consultation, information et transparence sont notre quotidien. Cette gestion est conforme à nos engagements, elle est adaptée aux capacités de la ville, à ses finances d'aujourd'hui et celles de demain... C'est du devoir d'un Maire qui se respecte et surtout respecte ses administrés d'avoir face à cette attitude de ses adversaires la maîtrise de soi et le recul nécessaire. Dès le début d'année, nous aurons l'occasion de continuer dans ce sens avec la soirée des Vœux de la municipalité à la population, une réunion publique "spécial budget" en tout début février, un débat d'orientation budgétaire en conseil municipal le 10 février, une réunion publique sur les grands projets en cours de préparation ou de réalisation en début avril, juste après l'adoption du budget lors du conseil municipal du 31 Mars. Tous ces rendez-vous sont à votre disposition parce que pour nous, votre avis est important, voilà notre conception de la gestion démocratique au-delà des paroles, nous agissons avec vous et pour vous. En attendant, ces moments forts de la vie de notre cité, avec le Conseil Municipal je vous souhaite de bonnes fêtes et vous convie, le samedi 8 janvier à 18h au gymnase municipal pour fêter ensemble la nouvelle année.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. Général Monsabert
13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION: Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
PHOTOS: J. Lopez
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires

Compte rendu du Conseil Municipal 2

Vie Associative 5

À la découverte du scrapbooking
Montez au filet avec le club de volley -
l'association Abbé Mandine.

Travaux - Urbanisme - Sécurité 6

Une sainte Barbe particulière pour nos pompiers
Le nouveau chef de la Police Municipale -
La toiture de l'église fait peau neuve -
L'éclairage plus économe - Bilan positif pour
la sécurité - Les travaux à l'Hôtel de Ville.

Vie Locale et Citoyenne 8

Fin sur l'enquête publique de révision du PLU
Remise de diplômes d'honneur le 11 novembre
Les habitants du creux du Loup enfin rassurés.

DOSSIER : Les festivités de Noël 9



Environnement 13

Le classement du massif de la Nerthe
Débroussaillage - Belle initiative
écocitoyenne pour notre commune.

Culture - Festivités 14

Le goût fêté sur tous les tons -
Voyage littéraire dans les pays slaves -
Le Master Country d'Ensues fête ses 5 ans
La fête de la science.

Social - Éducation - Emploi 16

Ensues capitale des seniors le temps d'un repas
Téléthon 2010 - Un conseil des parents pour
la crèche - Le monde marin n'a plus de secret...

À noter 18

Agenda 19

État Civil - Nouveaux Commerces 20

Libre expression Municipale

Empreintes - N° 11
octobre, novembre, décembre 2010



Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 septembre 2010

Secrétaire de séance : Sabrina BENKENOUCHE

Affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2009

(Rapport Hubert Macone)

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire clôt de l'année précédente. À l'heure d'engager un nouveau cycle pluriannuel d'investissement, ces résultats laissent apparaître qu'il existe des marges de manœuvres intéressantes pour financer l'avenir de la commune.
Pour 20, abstentions 7, contre 0

Budget Supplémentaire 2010

(Rapport Hubert Macone)

Le Budget Primitif 2010 n'ayant pas les résultats de l'exercice 2009, le vote d'un budget supplémentaire au vu des résultats du compte administratif et du compte de gestion est nécessaire. Un suréquilibre de 252 051,58 € apparaît en section d'investissement. Le vote de ce Budget Supplémentaire se fait chapitre par chapitre. Certaines dépenses sur certains projets ont fait unanimité (salle de gym, réfectoire école élémentaire, achat de livres...), tandis que d'autres ont donné des votes contres ou abstentions (salle de la culture, boulodrome, hôtel de ville...). Pour connaître le détail des votes, nous vous invitons à consulter le compte-rendu du Conseil Municipal sur simple demande en Mairie ou sur le site Internet de la ville dans la rubrique "Votre Mairie".

Déménagement provisoire de la salle des mariages et du conseil Municipal

(Rapport Michel Illac)

Des travaux à venir de réaménagement de l'entrée de l'Hôtel de Ville et de réorganisation de l'accueil, rendent nécessaire le déplacement provisoire de la salle des mariages et du Conseil Municipal. Cette décision a pour objet de désigner le local communal "Maison Pour Tous" comme salle des mariages jusqu'au 30 avril 2011.
22 pour, 5 abstentions, 0 contre

Avenant au contrat jeunesse et sports avec le Ministère de la jeunesse et des solidarités actives année 2010

(Rapport Géraldine Cuda)

Cette décision permet le maintien des financements relatifs au développement des animations périscolaires sur les temps de cantines, ainsi que la création d'activités extrascolaires les mercredis et pendant les vacances. Elle autorise M. le Maire à signer un avenant au contrat Jeunesse et Sports pour l'année 2010.
Adopté à l'unanimité

Tarifs des Séjours Hiver 2011 du Centre de Loisirs

(Rapport Géraldine Cuda)

Il s'agit de définir les tarifs pour les séjours d'hiver organisés par la Commune pour les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans résidents à Ensues-la-Redonne et ceux extérieurs à la commune, étant entendu que les résidents d'Ensues-la-Redonne sont prioritaires. Ces tarifs dépendent du quotient familial de la famille et comprennent l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du séjour.
20 pour, 2 abstentions, 5 contre

Approbation du rapport annuel 2009 sur la Qualité et le Prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement

(Rapport Frédéric Ounanian)

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la compétence relative aux services publics de l'eau et de l'assainissement a été transférée à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Ce rapport précise que la station d'épuration de la commune a traité 176 070 m³ d'eaux usées pour 1 183 abonnements (1 066 en 2008). Le prix de l'eau sur la commune est de 3,4053 €/ m³, il correspond au tarif de l'eau plus le tarif de l'assainissement, soit une augmentation de 0,87 % par rapport à 2008. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ce rapport sur le site Internet de la ville dans la rubrique "Environnement".
Adopté à l'unanimité

Procédure d'acquisition d'un bien présumé sans Maitre

(Rapport Frédéric Ounanian)

Les communes peuvent acquérir les biens immobiliers dont le propriétaire est décédé depuis près de trente ans ou sans héritier. Ces biens n'ont plus de propriétaire et sont donc présumés sans maître. Cette décision permet de lancer la procédure d'intégration de la parcelle AE 402 (terrain situé en face du bureau de la Poste) dans le domaine public communal.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la sonorisation et les aménagements acoustiques de la salle du Conseil Municipal

(Rapport Michel Illac)

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil et le confort des usagers dans la salle du Conseil Municipal, il apparaît nécessaire d'y réaliser des aménagements (mise en place d'une sonorisation intégrée, d'un équipement permettant la projection et l'enregistrement). Pour cela, M. le Maire peut solliciter l'aide du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire. Le coût de ces travaux est estimé à 29 900 € HT.
20 pour, 3 abstentions, 4 contre

Approbation de la convention de financement de travaux avec le SMED pour l'intégration des ouvrages de distribution publique d'énergie électrique - Programme 2010

(Rapport Marcel Turchiuli)

Cette convention permettra la réalisation en 2011 d'un programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur la Place des Aires. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal pour l'année de réalisation des travaux.
25 pour, 2 abstentions, 0 contre

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'aménagement de la montée du tennis.

(Rapport Michel Illac)

La montée du tennis, chemin communal, étant à l'heure actuelle inachevée et munie d'un revêtement provisoire en mauvais état, doit être aménagée rapidement pour des raisons de sécurité. Le projet permet la jonction piétonnière entre le parking du gymnase et le tennis ainsi qu'un traitement du revêtement du parking du tennis. Ces aménagements peuvent faire l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire auprès du Ministère de l'Intérieur. Le coût de ces travaux est estimé à 30 000 € HT.
Adopté à l'unanimité

Créations de postes d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe saisonniers

(Rapport Michel Illac)

Afin de respecter les normes d'encadrement en vigueur, il convient de prévoir le recrutement du personnel saisonnier nécessaire pour renforcer l'effectif du personnel du CLSH pendant les différentes vacances scolaires de l'année 2010/2011. Cette décision a donc pour objet de créer 21 emplois d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe non titulaires saisonniers à temps complet sur la période d'octobre 2010 à juin 2011.
Adopté à l'unanimité

Emploi de vacataire : rémunération de Jury de recrutement

(Rapport Michel Illac)

Dans le cadre du recrutement d'un chef de poste de police municipale, compte tenu de la complexité et de la technicité des fonctions exigées pour ce poste, il est apparu nécessaire de recourir à l'aide d'un professionnel afin d'appuyer le jury dans son choix. Le Conseil Municipal se doit de fixer le montant des émoluments versés au vacataire. Cette décision vise à fixer à 57€ le montant de la vacation, chaque vacation correspondant à une demi-journée de travail soit 3h30.
25 pour, 2 abstentions, 0 contre

Expérimentation de l'entretien professionnel annuel d'évaluation du personnel

(Rapport Michel Illac)

La loi du 3 août 2009 sur la mobilité dans la fonction publique permet, à titre expérimental, de substituer un entretien professionnel à la notation des agents territoriaux. Cet entretien professionnel vise à apprécier la valeur professionnelle des agents prise en compte pour la promotion interne, l'avancement d'échelon et l'avancement de grade. Par cette décision, le Conseil Municipal approuve la mise en place de ces nouvelles modalités d'évaluation du personnel communal.

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 décembre 2010

Secrétaire de séance : Cédric RAFFIER

Attribution de subventions aux associations: 4^{ème} répartition 2010

(Rapport Mohamed Béhairi)

Cette décision consiste à accorder 1400 € à l'association Gym Ensûs pour le projet du Noël des Associations, et 4200 € à l'association Natal dans le cadre de l'organisation du chantier d'insertion sur le débroussaillage. Compte tenu de cette 4^{ème} répartition, 2394€ restent disponibles.

Adopté à l'unanimité pour la subvention à l'association Gym Ensûs.

25 pour, 2 abstentions, 0 contre pour la subvention à l'association Natal

Décision Budgétaire modificative n° 3

(Rapport Hubert Macone)

Afin d'améliorer l'exécution du budget communal, il convient de prendre une décision modificative à la fois en section d'investissement pour une somme de 26101€ et en section de fonctionnement pour une somme de 4200 €.

Adopté à l'unanimité pour la section d'investissement à l'exception de la ligne concernant les bornes du marché (22 pour, 0 abstentions 5 contre). Adopté à la majorité pour le montant de l'avenant au contrat d'insertion NATAL sur le débroussaillage (22 pour, 0 abstentions, 5 contre)

Emprunts 2010

(Rapport Hubert Macone)

Il est proposé après une consultation à laquelle ont répondu 4 établissements bancaires, de valider l'offre du Crédit Agricole qui propose un emprunt d'un montant compris entre 1.300.000 € et 2.000.000 € permettant ainsi à la commune, en fonction des nouvelles subventions à venir, de valider et minimiser le montant final de l'emprunt.

20 pour, 5 abstentions, 2 contre

L'emprunt est un outil incontestable de financement pour les communes comme pour les ménages. En complément des subventions obtenues, il permet de réaliser les projets qui correspondent à une réelle attente et ce, pour plusieurs décennies (salle de gym agrès, salle de la culture et des festivités et centre de loisirs...). Comme pour un ménage il suffit de rester dans un niveau acceptable, ce qui sera le cas pour notre commune au final, tel que l'atteste l'analyse budgétaire réalisée pour notre commune par le Trésor Public.

Demande de fonds de concours pour l'extension du gymnase

(Rapport Hubert Macone)

Dans le cadre de la réalisation d'une extension du gymnase Adrien RICAUD de 200m² estimée à 501 672€ HT, cette décision permet de solliciter l'attribution d'un fonds de concours de la Communauté Urbaine de Marseille aux équipements de proximité. Cette demande de subvention peut s'élever jusqu'au plafond maximum, soit un montant de 100 000€ HT.

Adopté à l'unanimité

Demande de fonds de concours pour la construction de la salle de la culture et des festivités

(Rapport Hubert Macone)

La Communauté Urbaine de Marseille participe au financement des équipements culturels d'intérêt général, appartenant à la Commune et ouverts au public. Cette demande de subvention au titre des fonds de concours peut s'élever jusqu'à 100 000 € HT, correspondant au plafond maximum pouvant être octroyé.

20 pour, 5 abstentions, 2 contre

Actualisation du nouveau régime indemnitaire

(Rapport Michel Illac)

Cette mise à jour fait suite à un besoin de clarification exprimé par les services, ainsi que par les membres du Comité Technique Paritaire de la commune. Elle fixe précisément le contenu du régime indemnitaire filière par filière.

Adopté à l'unanimité

Recrutement et rémunération d'agents recenseurs

(Rapport Michel Illac)

La Commune d'Ensûs-la-Redonne sera recensée du 20 janvier 2011 au 19 février 2011. Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire de recruter des agents recenseurs. Ceux-ci auront la charge du dépôt et de la collecte des questionnaires INSEE auprès des habitants de la commune.

Cette décision permet à la fois d'autoriser Monsieur le Maire à recruter autant que de besoins des agents recenseurs, et de fixer la rémunération de ces agents.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'assistant socio-éducatif

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public, au vu de la réorganisation du service d'action sociale et de l'emploi, il s'avère nécessaire de procéder à la création d'un poste d'assistant socio-éducatif à temps complet. Il convient donc d'actualiser le tableau des effectifs en précisant que la dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs : création d'un poste de cadre technique supérieur

(Rapport Michel Illac)

Suites aux mouvements de personnel au sein du service technique, il s'avère nécessaire de recruter un cadre technique supérieur emploi de catégorie A d'ingénieur territorial. Cet agent aura pour mission principale la direction et la coordination des services techniques de la commune. Cette décision permet ce recrutement en précisant que la dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Rémunération des agents vacataires

(Rapport Michel Illac)

Pour le bon fonctionnement des services municipaux, et afin de permettre la continuité du service public dans des périodes de fortes activités, la commune recrute à titre occasionnel des agents vacataires. Compte tenu que ce type de personnel peut être amené à travailler en semaine mais également les dimanches, les jours fériés et les nuits, il s'avère nécessaire de modifier la rémunération du personnel vacataire en conséquence.

Adopté à l'unanimité

Convention de dématérialisation pour la transmission des actes au contrôle de Légimité

(Rapport Michel Illac)

Le programme " actes " dont l'expérimentation a été lancée en 2006 permet aux communes qui le souhaitent de transmettre en Sous Préfecture par voie électronique, via un dispositif certifié de télé-transmission, les actes soumis au contrôle de légalité. Par cette décision, la commune est autorisée à intégrer ce dispositif.

Adopté à l'unanimité

Permis de construire pour l'extension du gymnase Adrien Ricaud

(Rapport Marcel Turchiuli)

Dans l'objectif de créer une salle d'agrès dédiée uniquement à la gymnastique située du côté Est du complexe sportif Adrien Ricaud, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un permis de construire et à signer les documents relatifs à cet effet.

Adopté à l'unanimité

Convention pour l'implantation des mises à la terre du paratonnerre de l'église St Maur

(Rapport Marcel Turchiuli)

À l'occasion des travaux réalisés sur la toiture de l'église Saint Maur, il est apparu nécessaire d'installer un paratonnerre avec l'accord de Mme MANDINE, propriétaire de la parcelle AE N° 398. Pour cela, une convention doit être signée entre la commune d'Ensûs La Redonne et Mme MANDINE.

Adopté à l'unanimité

Création d'une servitude pluviale impasse des Roumanilles

(Rapport Frédéric Ounanian)

Cette décision entend créer une servitude sur les parcelles AD18p, AD17p, AD20, sises impasse des Roumanilles appartenant à M.BORG. Elle permet d'assurer la bonne évacuation des eaux pluviales et l'entretien du réseau dans les meilleures conditions sur ce secteur.

Adopté à l'unanimité

Acquisition des parcelles cadastrées

(Rapport Sabine Coirre)

La commune doit procéder à l'acquisition de parcelles nécessaires à la construction de la salle des festivités et de la culture. Cette décision mandate Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente des parcelles cadastrées section AB N° 8 - 9 - 10 - 11 - 12 appartenant à Messieurs LENTISCO Lucien et LENTISCO Jacques au prix de 110 187 €.

21 pour, 1 abstentions, 5 contre

Vente de terrains communaux situés dans la zone des Aiguilles

(Rapport Frédéric Ounanian)

Sur le territoire de notre commune, une ZAC est en cours de création, sur les parcelles situées dans la zone des Aiguilles qui sera destinée à des activités de maintenance et logistique. La commune possède des parcelles sur l'emprise de cette ZAC, au lieu dit "Pas de la fos". Pour l'aboutissement de ce projet, elles doivent être acquises par la communauté urbaine. Il est donné autorisation au maire de négocier la vente de ces parcelles.

25 pour, 2 abstentions, 0 contre

Régularisation et échange de parcelles

(Rapport Frédéric Ounanian)

Lors de la réfection de la chaussée du chemin de Maufatan en 2006, il avait été nécessaire de créer un bassin d'écrêtement des eaux pluviales. Lors de l'exécution des travaux de décaissement et de la clôture de cet ouvrage, il est apparu que les travaux réalisés empiétaient en partie sur la parcelle cadastrée section AD N° 187 appartenant à Madame AMMANNATI Marie. Par cette décision, il convient de régulariser les limites parcellaires en proposant un échange de parcelles entre Madame AMMANNATI et la commune d'Ensuès la Redonne.

Adopté à l'unanimité

Avis du Conseil sur le classement du massif de la Nerthe

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le processus de classement du massif de la Nerthe arrive à son terme avec une enquête administrative, qui se déroule du 8 au 26 novembre 2010. Ce classement répond à l'objectif de préservation sur le long terme de l'identité paysagère de la commune et régleme son urbanisation. Il est donc proposé de donner un avis favorable à ce projet.

Adopté à l'unanimité

Avenant à la convention avec l'association NATAL

(Rapport Hélène Fancheschi)

Afin d'encourager la poursuite et l'extension du chantier d'insertion pour le débroussaillage de parcelles communales, il s'avère nécessaire de signer un avenant à la convention de partenariat avec l'association Natal. Le surcoût pour la commune est de 4200 €, qui seront versés par le biais d'une subvention.

22 pour, 5 abstentions, 0 contre

82 % des tarifs n'augmentent pas en 2011

Consciente de la difficulté du pouvoir d'achat des familles dans la situation nationale actuelle, la municipalité s'efforce de ne pas augmenter les tarifs des services, c'est ainsi que sur 87 tarifs adoptés seuls 16 sont en légère augmentation essentiellement en application des progressions contractuelles de nos prestataires et portant sur quelques centimes d'Euros, 47 tarifs ne bougent pas et 10 sont gratuits. Pour exemple le tarif cantine progresse de 10 centimes liés à l'augmentation contractuelle du prestataire, comme c'est le cas depuis 2001... alors que dans le même temps, le repas BIO mis en place coûte 32 centimes de plus entièrement pris en compte par la commune!

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION de notre commune aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011

Pour mener à bien cette mission confiée par l'état aux communes, la municipalité a recruté une équipe de 10 agents recenseurs qui seront coordonnés par deux agents municipaux afin d'organiser et de réaliser la collecte auprès de tous les foyers. Ces agents munis d'une carte officielle vous rendront visite et respecteront la discrétion "Ce sont des personnes de confiance, très sympathiques, réservez leur le meilleur accueil" nous précise Cécile Dalmasso coordonnatrice. Dès le 05 janvier la tournée de reconnaissance démarrera par l'information, via un courrier officiel de la mairie. Ensuite, lors d'un premier passage, l'agent recenseur déposera deux types de dossiers à remplir, une feuille bleue pour le logement, et une feuille rouge par individu vivant dans le logement. Ces dossiers seront collectés lors du second passage de l'agent recenseur, entre le 20 janvier et le 19 février. "Bien sûr, les agents aideront à remplir les dossiers aux personnes qui le nécessitent", précise la coordonnatrice Françoise Delangen. Nous rappelons que le recensement est obligatoire et si certains craignent que les informations soient divulguées, nous les rassurons, les informations sont purement confidentielles et partent directement à l'INSEE une fois collectées par les agents recenseurs.



M. Marc Biasini rejoint le personnel municipal en tant que Directeur des Finances. Agé de 29 ans, il est titulaire d'un MASTER en gestion des Collectivités Territoriales. Il occupait auparavant depuis 2007 le poste de secrétaire général d'une commune de moins de 3500 habitants dans le département du Vaucluse.

"Suite à mes études je me suis expatrié dans le Vaucluse pour occuper les fonctions de secrétaire général d'une petite commune. Ce poste polyvalent m'a beaucoup appris et m'a permis d'avoir une vision générale du fonctionnement d'une mairie, de l'urbanisme à l'état-civil en passant par le suivi des travaux ou encore la gestion du personnel, mais essentiellement les finances, cœur de l'activité d'une mairie. Outre le rapprochement familial, venir à Ensuès-la-redonne, une commune de plus de 5000 habitants, me donne ainsi l'occasion de m'investir à temps complet et avec beaucoup plus de précision dans des matières que j'affectionne tout particulièrement : les finances et les marchés publics".

Portraits des dix agents recenseurs de la commune.





>> À la découverte du scrapbooking !

Depuis quelques années, la photo a envahi le domaine des loisirs créatifs pour le plus grand bonheur de ceux et celles qui aiment joindre l'utile à l'agréable. Réaliser ses albums, exposer ses photos est devenu une activité dans laquelle chacun peut exprimer sa créativité. Cela s'appelle le scrapbooking. Sur notre commune il existe une toute jeune association, créée il y a 2 ans, qui s'adresse à tous les amateurs qui désirent mettre un peu mieux en valeur leurs clichés par des techniques simples et très diversifiées.

En effet "Les Scrapbookeuses d'Ensuès" (qui malgré son nom n'est pas réservé

qu'aux femmes !!) permet à tous de concevoir autrement des albums photos, en faisant appel à l'imaginaire de chacun et par un travail artistique à portée de tous. Ces ateliers, qui se déroulent dans une ambiance conviviale et animée, grâce à sa dynamique présidente, ne proposent pas du scrapbooking au sens strict mais de la mise en page de photos. L'image est la matière première, le décor apparaît par la suite ; les techniques légères permettent ainsi de leur donner vie dans un véritable travail de mise en scène. Pour tout contact veuillez vous adresser à Renée SLOSSE au 04 42 44 88 43 ou au 06 73 58 79 90 et par courriel reneeslosse@orange.fr.

>> Montez au filet avec le club de volley !

Le Club de Volley Ball d'Ensuès vous propose la pratique de ce sport en loisirs. Créée en 2002, l'association Koala Volley Club compte aujourd'hui 55 adhérents qui participent à des compétitions en UFOLEP dans lesquelles les matchs se jouent en semaine. Au sein du club, 4 équipes sont engagées dont une en féminine.

Du débutant au plus confirmé, chacun peut ainsi jouer à son niveau dans une ambiance décontractée et conviviale. Les entraînements et les matchs ont lieu au gymnase, tous les lundis et mercredis. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet <http://koala.ensues.free.fr> pour découvrir les actualités et la vie du club.

L'association se montre aussi exemplaire par son engagement sur la commune. Dernier exemple en date, dans le cadre du Téléthon 2010, le Président M. Cambert

a réussi avec ses bénévoles et adhérents à organiser la nuit du Volley, durant laquelle tous les participants ont joué de 21h à 7h du matin, contribuant ainsi à la belle récolte de dons de cette année. Bien belle initiative de l'association pour la bonne cause... Nous tenons vivement à les féliciter pour cet engagement.



>> L'Association "Abbé Mandine" au cœur de la solidarité franco-africaine

Créée en 1985, cette association présidée par Nicole Abellon, entourée de bénévoles et composée d'une centaine d'adhérents œuvre au quotidien dans plusieurs domaines de la solidarité et du caritatif. Par leurs actions, ils apportent leur soutien à la paroisse de notre commune, en participant au financement des travaux à l'intérieur de l'église, ou à l'entretien de la salle Mandine.

Des opérations de récolte des dons de toutes sortes (vêtements, livres, affaires scolaires, matériel informatique, jouets, et autres...) sont organisées afin de remplir des containers à destination de la Casamance au Sénégal en faveur des populations défavorisées. Les membres de l'association supervisent eux-mêmes la distribution des dons sur place et multiplient ainsi les parrainages.



Ils se rendent chaque année au Sénégal (à leurs frais, il est important de le préciser) pour s'informer des réalisations faites grâce aux dons récoltés mais aussi mesurer l'ampleur des besoins encore nécessaires pour aider au mieux ces populations. Au delà de l'aspect caritatif, des liens très forts en termes de relations humaines sont tissés avec les familles concernées, sous la forme d'échanges de savoirs dans des domaines aussi variés que la broderie, la cuisine, l'hygiène et la santé. Cet aspect est de l'avis de tous, le plus important : enrichissement personnel, leçons d'humilité, dons de soi... tout ce qui fait la noblesse des belles rencontres entre les peuples.

Pour récolter des fonds, elle organise aussi des sorties, participe au marché de Noël de la commune et organise son propre marché de Noël à la salle Abbé Mandine. Pour toutes demandes de renseignements, veuillez contacter le 04 42 45 93 80.



>> Une Sainte Barbe particulière pour nos pompiers

Le samedi 4 décembre s'est déroulée la traditionnelle fête de la Ste Barbe. En attendant la livraison définitive du nouveau centre Ensues-Carry, programmée fin février 2011, c'est à la caserne de Carry que les 2 centres se sont retrouvés pour la dernière fois avant le grand regroupement. Au programme de la cérémonie officielle, les

remises de grades et de décorations, et l'annonce que les amicales des sapeurs pompiers des deux centres d'Ensues et de Carry ont désormais fusionnées.

"Cette cérémonie commune symbolise le début du rassemblement des deux corps" a salué Michel ILLAC.

>> De formation initiale en gendarmerie M. Laurent Buret est notre nouveau chef de la Police Municipale.

Originaire du Pas de Calais, il est âgé de 48 ans. Il a occupé pendant 12 ans le rôle de chef de poste au sein de la Police Municipale de Plan de Cuques. "Mon choix de rejoindre la commune d'Ensues est motivé par la possibilité d'y développer un nouveau projet sur une collectivité en plein développement. Le fait d'avoir pour mission de devoir réorganiser une équipe de policiers municipaux est aussi un élément de motivation pour moi. Exercer ma fonction sur une commune de 5000 habitants permet une meilleure proximité avec les administrés.

J'espère qu'ils n'hésiteront à nous faire remonter les problèmes qu'ils rencontrent,

mais aussi à nous transmettre des éléments qui contribueront à faciliter notre collaboration avec la Gendarmerie Nationale".



>> La toiture de l'église fait peau neuve

Les travaux de réfection totale de la toiture de l'église sont terminés, en même temps un paratonnerre a été mis en place protégeant ainsi tout le quartier. Ces travaux ont été financés à 80% par le Conseil Général.

>> Du nouveau dans les transports scolaires

Le nouveau système de billetterie pour les transports scolaires est en service depuis le 2 décembre. L'ensemble des élèves utilisant les transports assurés par la Communauté Urbaine MPM ont reçu leur carte "Transpass" leur permettant d'accéder aux transports scolaires et à l'ensemble des transports urbains et extra urbains sur le territoire communautaire.



Marcel Turchiuli fait le point sur son rôle d'adjoint à la Sécurité, Cimetière, Travaux, Transports et Voirie :

"Mon engagement dans la vie associative, en tant que président d'une association de Parents d'élèves m'a conduit à m'intéresser à la vie de la commune. En 2008, c'est naturellement que j'ai choisi de m'engager au sein d'une équipe Municipale dont les projets répondaient à mes convictions et à mes attentes. J'ai accepté d'occuper le poste d'adjoint à la Sécurité, Cimetière, Travaux, Transports et Voirie, aidé par mon activité professionnelle de technicien au Ministère de l'Intérieur. J'apprécie aussi le contact de la population sur le terrain et cette délégation exige une présence et un suivi des dossiers importants. En matière de sécurité, notre projet repose sur un juste équilibre entre prévention et répression, à l'écoute permanente des administrés. La mise en place dès 2008 d'actions de sensibilisation à l'utilisation des transports scolaires, le renforcement et l'amélioration du filtrage de l'accès aux calanques durant la période estivale nous permettent d'obtenir des résultats significatifs en collaboration avec nos partenaires, la Gendarmerie Nationale. J'assure aussi un lien permanent avec le Comité Feux et Forêts de la commune, qui joue un rôle essentiel de protection de notre territoire par rapport aux risques incendies et participe à de nombreuses manifestations et événements exceptionnels. La coordination des travaux bâtiments et voirie, avec les services techniques et la CUM est aussi une de mes missions prenante. Avec Christophe Bueno, conseiller municipal, nous sommes conscients que de nombreux chantiers restent à mener à bien, mais vous pouvez compter sur notre vigilance et volonté pour contribuer au développement de la commune".

>> Départ d'Olga Scherer

Faisant valoir ses droits à la retraite, notre secrétaire des Services Techniques, Mme Olga Scherer, a quitté ses fonctions en fin d'année. Nous tenions à la saluer et lui souhaitons une bonne retraite.

>> L'éclairage devient plus économe

Des travaux de relanternage de la commune ont été effectués cet automne. C'est ainsi que l'ensemble des lanternes de l'avenue de Graffiane, du chemin des Pachons, du chemin des Rompides, de la traverse de la Reynarde, de la descente de la Redonne, de la corniche des Anthénors, de l'impasse de la source, et du chemin de la bergerie, ont été remplacées. Cela concerne aussi les éclairages du tennis avec la mise en service de 12 points lumineux de 2000 watts chacun. Ce ne sont pas moins de 130 points lumineux qui ont été remplacés par des modèles étanches et moins sensibles à la poussière. Cela permet une intensité lumineuse bien supérieure, et garantit une durée de vie plus longue pour les nouvelles ampoules utilisées. Pour l'ensemble du parc, la commune réalise ainsi une économie de consommation électrique de l'ordre de 43000 KWh/an, soit environ 3400 € annuel.



>> Le réaménagement de l'Hôtel de Ville

Les travaux de réaménagement de l'hôtel de ville vont démarrer en tout début d'année. C'est avec l'objectif de rendre un meilleur service à la population que va être réalisé le regroupement de l'ensemble des services de la commune autour du hall d'accueil principal de l'hôtel de ville. L'entrée principale de l'hôtel de ville sera positionnée du côté du parvis dès le mois de février 2011. Cela permettra de réunir en un



>> Bilan positif sur la sécurité

Réunion très importante le 28 septembre dernier dans la salle du Conseil Municipal. Autour de la table, les représentants des sociétés nautiques, des CIQ, des commerçants, des sapeurs pompiers, des comités feux et forêts ont pu dialoguer avec le Lieutenant CARTIER, chef de la brigade de Gendarmerie de Carry, les agents de la Police Municipale, M. Pacini, représentant le Conseil Général pour le port de la Redonne et bien sûr les élus du Conseil Municipal. Le renforcement du dispositif des barrages par la Municipalité a été salué. Pour rappel, les calanques ont bénéficié du renfort de deux Agents de Surveillance Voie Publique entre avril et septembre ainsi que la mise en place des barrages le samedi, le dimanche et les jours fériés dès le mois de mai. À cela s'ajoute la mise en service de barrières fixes pour assurer un meilleur filtrage. Résultat, le bilan de l'activité de la Police Municipale sur la période montre une baisse significative des faits relevés sur la commune tant en matière de verbalisations, d'accidents, de conflits de voisinage, de dégradation sur

des biens publics ou privés de nuisances par engins à moteur ou rassemblements que d'incivilités. C'est aussi le fruit du travail de prévention engagé par les agents de la Police Municipale pour éviter les verbalisations. M. Pacini précise que la mise en place d'une vigile sur le port de la Redonne par le Conseil Général n'est pas non plus étrangère à cette amélioration.

Suite à la rencontre entre M. le Maire et le Procureur de la République, la résolution de certaines affaires a permis de mettre un coup de frein à la petite délinquance que l'on a connu. Constat confirmé par le lieutenant Cartier pour qui une réponse pénale rapide est un élément essentiel. Pour exemple, cela a contraint trois jeunes de la commune à effectuer des travaux d'intérêt général.

La vigilance reste de mise, mais grâce à une volonté d'agir à la fois dans les domaines de la prévention, de la répression et de la justice, il apparaît que l'action coordonnée de l'ensemble des partenaires de la sécurité peut nous permettre de prévenir la délinquance sur notre commune.



même lieu vos services de l'état civil, des transports, de la vie scolaire, des festivités, et de la Police Municipale, sous la forme d'un accueil unique. Nous tenons à nous excuser

par avance des désagréments éventuels que pourraient occasionner ces travaux. Merci de votre compréhension.



>> Suite et fin de l'enquête publique sur la révision simplifiée du PLU

Comme annoncé en Conseil Municipal et dans le magazine Empreintes n°10, une révision simplifiée du PLU permettra de changer l'affectation d'une parcelle du quartier de Chantegrive. L'enquête publique s'est déroulée du lundi 22 novembre au mercredi 22 décembre. Des permanences ont été programmées afin de permettre aux administrés qui le souhaitent de rencontrer le commissaire-enquêteur référent. Parallèlement, une délégation composée de membres du CIQ de Chantegrive a été reçue par Monsieur le Maire et son premier adjoint afin de répondre aux interrogations des habitants de ce quartier. Les proches riverains ont été aussi reçus et

rassurés sur le devenir de cet espace. Un polygone d'implantation périmètre dans lequel on peut réaliser son habitation) a été défini de manière à respecter l'alignement avec les autres riverains et de façon à minimiser l'impact de la hauteur de la construction. Les conclusions du commissaire enquêteur seront rendues au plus tard fin janvier 2011. Après présentation et avis des résultats à la commission urbanisme du 20 janvier 2011, ce rapport sera soumis au vote du conseil municipal du 10 février puis à celui du conseil communautaire du 11 février. C'est dans le courant du 1^{er} semestre 2011 que la vente de ce terrain pourra être organisée.

>> Les habitants du Creux du Loup enfin rassurés

À l'initiative de la municipalité une réunion publique sur le thème du renouvellement du réseau d'eau potable dans le chemin du Creux du Loup a été proposée aux habitants de ce quartier. Après un exposé technique par les responsables de la DEA (Direction de l'Eau et Assainissement de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole) Messieurs Hus et Guivarch, les habitants furent soulagés d'apprendre que leurs problèmes de pression, "d'eau rouges", de casses et de fuites récurrentes sur un réseau devenu sous dimensionné allaient être solutionnés.

Très prochainement un réseau surpressé de 900 mètres linéaire composé d'une tuyauterie de diamètre de 75 mm sera créé pour un coût estimatif des travaux d'environ 450 000 euros TTC. Chaque habitation sera connectée depuis



ce nouveau réseau jusqu'à l'abri-compteur en limite de propriété à l'endroit défini en concertation avec le propriétaire. Une fois toutes les autorisations administratives réunies, les travaux pourront commencer lors du dernier trimestre 2011. Ils devraient durer 4 mois avec quelques contraintes de circulation pour les riverains, mais elles seront prises en

>> Remise de diplômes d'honneur le 11 novembre

À l'occasion de la célébration du 92^{ème} anniversaire de l'Armistice, la mémoire des anciens combattants a une nouvelle fois été dignement honorée. Monsieur le Maire a décerné un diplôme d'honneur remis de la part du secrétariat d'État à la Défense à plusieurs anciens combattants, Flegnac Jean, Hadrossek Émile et Sangay Jean-Marie. Quant à Messieurs Boyer Roger, Derio Stéphane et Preti Abel, n'ayant pu être présents leur diplôme leur a été envoyé.



compte par l'entreprise qui réalisera les travaux. D'autres dossiers ont été évoqués comme la mise en place d'un poteau d'incendie, la question du revêtement de la route, le sens de circulation de la voie, autant de sujets sur lesquels M. le Maire et son premier adjoint Frédéric Ounanian ont pu apporter des réponses précises.



Les festivités de Noël

"Le partage, valeur primordiale pour le bien vivre ensemble..."

En ce premier week-end de Décembre, avec le téléthon et les illuminations de Noël, nous avons commencé les festivités de fin d'année de façon très solidaire. De nombreuses associations ont participé sous la coordination de Martine Mattéi, adjointe au social, aux manifestations pour récolter plus de 8000 €, de nombreux ensuéniens ont pris part à cette solidarité, j'en suis fier. Depuis plusieurs semaines les rendez-vous festifs que la municipalité en partenariat avec les associations vous a offerts ont perpétué ce moment de fête et de partage, valeur primordiale pour bien vivre ensemble. Nous sommes heureux d'avoir pu constater que vous avez répondu nombreux à toutes les initiatives. Dans toutes les structures municipales ces rencontres ont été l'occasion de beaucoup de solidarité, de fraternité, d'échanges et de joies partagées entre tous, au-delà des diverses générations. Papa Noël a su se faufiler dans la plupart de ces moments pour le plaisir des plus petits mais aussi des plus grands... On le sait, tous les ans, il parcourt des milliers de kilomètres depuis son pays natal, la Laponie, pour serrer dans ses bras les petits ensuéniens et leur

distribuer cadeaux et friandises. La venue du Père Noël est toujours l'occasion d'un accueil des plus chaleureux. Cette année, confortablement installé sur sa calèche provençale, dans un froid de saison, il est arrivé au gymnase municipal dans une belle ambiance de marché de Noël accompagné de mère Noël et s'est installé dans sa maison admirablement décorée. Entouré d'un magnifique sapin et de cadeaux, il a émerveillé les visiteurs qui ont même posé pour la photo souvenir que vous pouvez retrouver dans la photothèque du site de la ville..." Cette année encore, la magie de Noël et de nombreuses surprises ont été au rendez-vous", explique Marianne Delaforest, adjointe déléguée aux Festivités, qui a préparé ce week-end d'animations autour du marché de Noël. Ce dossier spécial fêtes de fin d'année retrace en images l'essentiel de ces moments inoubliables qui vont laisser leur empreinte dans la vie de notre petite ville. Bon bout d'an à tous !!!!

Michel ILLAC
Maire d'Ensues La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Contes pour les tous petits

Autrefois les histoires étaient très présentes lors des veillées au feu de bois, aujourd'hui la tradition du conte s'est un peu perdue dans les familles. Les enfants ont heureusement retrouvé cette ambiance feutrée et intime à la bibliothèque autour des contes d'hiver traditionnels interprétés par Cindy Sneesssens. Les plus petits n'ont pas été oubliés avec les belles histoires de Monique Bertrand à la Maison Pour Tous, pour un spectacle avec marionnettes, chansons et musiques. Quel plaisir de sentir les enfants transportés vers les contrées de leurs imaginaires foisonnants et de les voir s'émerveiller avec ces histoires tendres et à rêver...



Spectacles des écoles, Noël des associations et chants de Noël

Les scolaires ont eu la chance d'assister à des spectacles de qualité juste avant leur départ en vacances bien mérité. Par ailleurs, c'est dans un gymnase plein à craquer que les enfants adhérents des associations de la commune sont venus fêter Noël, accompagnés de leurs parents. Sur scène, on retiendra la fascination exercée sur l'assistance par le magicien Éric Parker, qui n'hésita pas à faire participer quelques enfants en les invitant à monter sur le podium.

Autre moment magique, dans un autre style, la performance des 6 chanteuses du Chœur de la Roquette à l'intérieur de l'Église Saint Maur. Elles ont habilement créé la rencontre entre les chants traditionnels de Noël et la culture musicale occitane héritée du riche patrimoine méditerranéen.



Marché de Noël et spectacle des seniors

Avec plus de 60 stands différents, le marché de Noël a permis aux visiteurs de combler leurs envies de fêtes et de dénicher des idées cadeaux dans une ambiance magique. Les plus petits ont pu se promener en poney autour du gymnase avant de se faire photographier avec la Mère et le Père Noël.

Par la suite, les seniors, venus nombreux ont clôturé ces festivités autour du traditionnel spectacle de Noël assuré de main de maître par la compagnie Équinoxe. Ce grand après-midi festif s'est conclu, entre deux pas de danse, par la distribution des colis de Noël offerts par la Municipalité. De quoi finir l'année avec bonheur et gourmandise.



>> Nouvelle avancée vers le classement du massif de la Nerthe

L'enquête administrative du classement du massif de la Nerthe, lancée par la préfecture des Bouches du Rhône, a débuté le 8 Novembre. Une permanence s'est tenue en Mairie le 17 Novembre au matin. Les propriétaires concernés ont pu faire connaître leur avis à ce sujet. Le conseil municipal du 2 Décembre, a donné un avis favorable à l'unanimité à ce projet. Les étapes suivantes sont la consultation de la "commission départementale des sites, perspectives et paysages" puis la transmission du dossier par le Préfet au ministre en charge des sites classés. L'aboutissement de ce classement devrait enfin intervenir par arrêté ministériel publié au Journal Officiel et notifié au Préfet et au Maire.

>> Débroussaillage : une obligation pour tous !

Sur les 2500 hectares de notre commune 1640 sont boisés. La sécheresse de notre climat méditerranéen, le mistral, le relief, et les essences forestières présentes dans nos massifs en font une zone largement exposée au risque d'incendie. Suite au feu de cet été entre Châteauneuf-les-Martigues et Carry le Rouet qui a consumé plus de 900 hectares, le ministre de l'agriculture, M. Bruno Lemaire, a réuni les élus de la Côte Bleue, en présence du Préfet, pour rappeler aux Maires leurs rôles en matière de débroussaillage.

Face aux feux de forêt le moyen d'auto-protection de loin le plus efficace reste le débroussaillage.



Il est obligatoire dans les zones exposées et la loi nous y contraint, c'est ce qu'on appelle les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Notre commune assure, en ce qui la concerne, cette mission avec soin sur le domaine public communal.



>> Belle initiative écocitoyenne pour notre commune

L'association étudiante l'Oïkos du département environnement de l'Université de Provence, en collaboration avec la ville d'Ensues la Redonne et la Communauté Urbaine MPM a organisé une journée d'intégration destinée à accueillir les nouvelles promotions. Passionnés par tout ce qui touche à l'environnement et à la préservation des espaces naturels, plus de 70 étudiants se sont portés volontaires pour engager une démarche citoyenne d'intérêt collectif en ramassant les déchets qui jonchaient le sol sur 6 sites de notre commune. Arrivés par le train en gare de la Redonne ils ont été acheminés par navette CUM vers l'hôtel de ville pour partager un petit-déjeuner avec les élus de la Municipalité. Un exposé sur le tri sélectif leur a été proposé en parallèle par des éco-ambassadeurs de MPM. et

de la SILIM Le matériel leur a été fourni par le biais de l'antenne locale : chasuble fluorescente, gants, pinces attrape-tout, sacs poubelles. Ils ont été ensuite repartis le long des routes départementales, RD5, Vallon de Graffiane, l'Escalayolle, quartier des Aiguilles ainsi que sur les plages de notre commune. En fin de matinée ils avaient collecté plus de 10 mètres cube de déchets dont certains pour le moins étonnant comme une machine à laver, une roue complète de camion... C'est ensuite au boulodrome que la municipalité leur a offert un déjeuner, qui compte tenu du thème de la journée, était composé de produits bio. Nous tenons à les remercier pour cette journée éco-citoyenne qui restera un bel exemple impliquant étudiants, enseignants, personnel municipal, personnel de la CUM, élus municipaux et communaux.

Vous avez pu le constater aussi ces derniers mois aux abords des routes départementales avec un programme de débroussaillage assuré par le Conseil Général. Il en va de même pour les abords de la voie ferrée, où suite à notre demande, Réseau Ferrée de France a déboisé les bas-côtés. Cette obligation a été rappelée par courrier à tous les propriétaires privés de pinèdes. Des contrôles seront faits sur le terrain par les services de l'état mais aussi par les services communaux. Pour les aspects techniques, vous pouvez consulter le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr le guide de débroussaillage de la Région (rubrique Votre Quotidien / Environnement / Débroussaillage).

Le service urbanisme est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Ces travaux sont effectués par l'association NATAL dans le cadre d'un chantier d'insertion. "Ce chantier a dors et déjà permis à 3 de ses participants de signer un contrat en CDI" rapporte Frédéric Ounanian.



>> Le goût fêté sur tous les tons

Autour de la "Semaine du goût", la municipalité vous a convié à plusieurs actions qui ont mis la gastronomie à l'honneur. En toute décontraction et convivialité, les ateliers cuisine ont permis aux participants d'apprendre ou d'améliorer leur savoir-faire pour mieux exprimer leur imagination et leur créativité. À déguster, des verrines fraîcheur et autres terrines de foie gras aux figues, un vrai délice ! Le tout grâce aux astuces et tours de main délivrés par une chef de cuisine talentueuse.

Parallèlement, le spectacle dinatoire et atypique "à ouïr et à manger" a conquis les invités-spectateurs reçus par un hôte-fantôme dans un cadre feutré pour un repas théâtral succulent aux dires des convives. Devant le succès de ces rendez-vous culinaires nous lançons un appel à toutes propositions pour de nouvelles animations dans ce même cadre dès l'an prochain.

>> Voyage littéraire dans les pays slaves

Après la littérature scandinave en 2008, japonaise en 2009, c'est la littérature contemporaine slave qui est la thématique de la tournée départementale "bibliothèque en fête" 2010. Ados et adultes, ont réalisé pendant un atelier créatif, des cadres peints en utilisant une technique spécifique sur les conseils de Florence Lapeyre.

Puis les enfants et leurs parents se sont retrouvés dans la salle du foyer socio culturel pour découvrir un spectacle fait de paille et de contrebasse pendant lequel deux personnages "moineaux" racontent les histoires de toute une tribu de ces oiseaux. Nous avons rencontré la corneille puante, "Cui" qui vole à reculons, d'autres qui mâchent le chewing-gum,... C'est avec humour et métaphores que l'auteur Raditchkov se moque des travers humains comme l'agressivité, la bêtise, la violence en les opposant à la générosité, la poésie, l'amour. Ce spectacle fait de rires et de rêves, laisse le spectateur dans la réflexion. Mais rappelons que tout commença avec un œuf...



>> Le Master Country d'Ensuès a dignement fêté ses 5 ans !

Ils étaient près de 1500 amateurs de danse et de musique country à investir le gymnase en ce dernier week-end d'octobre, venant de tous les coins de France, parfois même de l'étranger. Encore bravo à l'association Eagles Star qui nous a comme d'habitude proposé une manifestation sans faille.



>> Edmonde Franchi, star de la journée de la Femme

Dans le cadre de la Journée Internationale de lutte des Femmes, nous vous proposons le samedi 12 mars 2011 une conférence-débat qui permettra de dresser un état des lieux sur la condition féminine, en France et dans le monde, avec le concours de différentes associations œuvrant dans ce domaine. Le lendemain, ne manquez pas la représentation de "Cœur à Prendre" de et par Edmonde Franchi, au foyer socioculturel. Cette comédie tendre, profonde et désopilante est un travail sur la solitude, la difficulté de rencontrer quelqu'un doublé de l'illusoire facilité des rencontres dites modernes par Internet. Edmonde Franchi, avec ses grains de folie et son humour, arrive ici à nous faire rire aux éclats mais sait aussi nous émouvoir jusqu'aux larmes, sans jamais tomber dans le pathos.

Profitez-en également pour venir consulter les ouvrages thématiques mis à votre disposition à la bibliothèque.



>> Fête de la science : Ensues : "Entre ciel et terre"

Encore une fois, la fête de la science a permis aux petits et aux grands de découvrir ou d'approfondir des concepts scientifiques avec l'appui de prototypes et d'expériences innovantes pour qu'ils soient à la portée de tous et toutes. Furent célébrés cet automne, la biodiversité et l'univers de l'aéronautique. C'est ainsi que les différentes expositions et la conférence animée par Éric Stoffel ont donné un éclairage fort intéressant sur l'histoire de l'aéronautique. Depuis 3 ans, et pour l'élaboration de plusieurs ouvrages de bande-dessinées sur ce thème, cet auteur planche sur le sujet. Il nous a fait la surprise et le plaisir de venir accompagné de son ami, le célèbre auteur marseillais aux différentes casquettes, Serge Scotto et son chien Saucisse, fidèle compagnon à 4 pattes. Serge Scotto a d'ailleurs collaboré avec l'illustrateur sur quelques tomes de sa BD. Par ailleurs, sur la thématique de la biodiversité.

Une visite aux Marais du Vigueirat fut l'occasion d'améliorer nos connaissances sur la faune et la flore de la Camargue au travers des explications données par des guides naturalistes. Rappelons que ce territoire renferme 891 espèces répertoriées dont 5 protégées au niveau national, 19 au niveau régional, 105 rares et menacées dans la région PACA.



>> Culture et éducation au cœur du Printemps des Poètes

En 2011, plusieurs manifestations auront lieu lors de la semaine des Printemps des Poètes et de la Langue Française entre le 7 et le 29 mars. Des ateliers d'écriture auxquels pourront participer les élèves de l'école élémentaire sont programmés en janvier et février avec l'association "le Livre de Ruth", sous 2 formes différentes. Un atelier intitulé "Recettes de famille" consistera à réécrire sous forme de poèmes illustrés des recettes familiales afin de faire travailler les enfants sur leurs origines et un atelier "Les enfants écrivent un conte pour les grands" sera développé autour de la thématique de la solidarité. L'ensemble de ces travaux seront présentés le samedi 19 mars à la Bibliothèque.



Enfin, le mardi 29 mars, le camion des mots débarquera à Ensues. Une idée originale pour sensibiliser les jeunes à la langue française en proposant une animation interactive et insolite pour permettre à 8 classes d'élèves

de l'école élémentaire (du CE2 aux CM2) d'apprendre et de jouer avec la langue française, ses pièges, ses règles et son histoire grâce à près de 2 000 jeux proposés.



>> Ensues, capitale des seniors le temps d'un repas

Les clubs de l'Entraide 13 de Châteauneuf les Martigues, Gignac, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Ensues la Redonne se sont regroupés dans notre gymnase le mercredi 3 Novembre lors d'un repas dansant. Près de 300 personnes se sont retrouvées

et ont pu échanger sur leurs différentes activités au sein de leur propre club. Des projets de nouvelles rencontres sont en cours de réflexion... Une belle première pour notre commune.

>> TÉLÉTHON 2010 : plus de 8000 € au rendez-vous de la solidarité

L'édition 2010 du Téléthon sur notre commune affiche une belle réussite grâce au partenariat des associations et des entreprises qui se sont mobilisées avec nous afin de faire de ce week-end une véritable chaîne de solidarité.

Tout a commencé le vendredi après-midi avec le lâcher de ballons sur le stade en compagnie des enfants de l'école élémentaire. Suivi par la nuit du volley pendant laquelle une équipe énergique et passionnée a réussi la prouesse de jouer au volley de 21 h à 7 h 30 le lendemain. Une performance pleine d'enthousiasme et de volonté.

Le samedi, le club de Gym Ensues et l'Escapade du Pied ont pris les chemins de traverse afin de crapahuter dans nos collines. Pendant ce temps l'association Droit au bouchon et le club de tennis organisaient leur après-midi récréative en faveur de la bonne cause. Dimanche, au gymnase ce sont près de 500 personnes qui se sont retrouvées autour du loto organisé par la municipalité. Les lots étaient conséquents et ont permis

de faire des heureux, un avant goût avant les fêtes. "Une belle récolte de fonds pour le Téléthon cette année encore et un encouragement à vous donner rendez-vous l'an prochain" conclue l'adjointe au social, Martine Mattei.



Paulette Lopez, la doyenne de notre Conseil Municipal en charge de la délégation des Séniors nous explique en quelques mots son parcours et nous décrit son travail d'élu au quotidien :

"J'habite la commune depuis presque 20 ans. Je m'y suis installée avec ma fille. J'ai toujours suivi l'activité municipale de près sous les précédentes mandatures. Mon implication s'est développée à travers l'activité du club des Tamalous. J'ai noué des relations amicales avec Michel Illac qui était adjoint au social. Ce dernier m'a proposé ensuite de devenir conseillère municipale sur la délégation des seniors. J'ai accepté pour le plaisir d'être en contact avec une équipe dynamique et bien sûr de me mettre au service du bien être des seniors de la commune, que je trouve toutes et tous formidables. Aujourd'hui, je m'investis au quotidien pour les personnes âgées qui sont dans le besoin et je participe à l'organisation et à la mise en place de l'activité du club des Tamalous, notamment l'organisation des lotos les mardis et jeudis après-midi. Avec Martine Mattei, adjointe au social, nous développons la politique municipale dédiée aux seniors. Nous avons impulsé quelques actions nouvelles comme la chandeleur, nous avons dynamisé les sorties à la journée tout en améliorant la qualité des prestations comme le repas printanier, le spectacle de Noël, ou encore la distribution des colis de Noël.

Je suis fière d'être la doyenne de l'équipe municipale et je me tiens à la disposition de tous les administrés qui souhaiteraient me rencontrer pour évoquer leur situation personnelle ou la situation de leurs aînés".

L'association du club des Tamalous s'est dotée d'un nouveau bureau.

Désormais, c'est M. Paul Escoda qui en est le président, Mme Gisèle Escoda la trésorière et Mme Laurence Esnouf la secrétaire.

Pour tout contact, vous pouvez les joindre au 06 19 23 29 62 ou 06 18 80 57 45.

>> La crèche se met à l'énergie solaire

Conformément à la volonté municipale de favoriser les économies d'énergie et de favoriser des solutions en faveur du développement durable, le Multi Accueil Petite Enfance de la commune s'est équipé d'un chauffe-eau solaire. D'une contenance de 300 litres, il vient alimenter le réseau d'eau chaude sanitaire du bâtiment. En cas de manque d'ensoleillement, un cumulus électrique de secours permet d'assurer une permanence dans la distribution de l'eau chaude. Les capteurs solaires d'une surface de 6 m² sont placés sur la partie sud du toit du bâtiment. Après le toit du réfectoire de l'école élémentaire, il s'agit du 2ème bâtiment public de la commune à opter pour une solution solaire.

>> NOUVEAU : un conseil des parents pour la crèche

Composé de Catherine Arnaud, directrice de l'établissement, de M. le Maire et/ou de son représentant, de 3 agents du personnel (un agent d'entretien, un agent d'animation et un auxiliaire de puériculture) ainsi que de 3 parents, un par section, cette nouvelle instance a la même vocation qu'un conseil d'école : créer un moment d'échange, d'idées, un lieu d'expression et de réflexion. Ses membres se réuniront une fois par trimestre. Pourront aussi y être invités des professionnels administratifs, techniques, en fonction de l'ordre du jour.

Tout parent désireux de participer à ce conseil devra se faire connaître auprès de la directrice mais aussi auprès des autres parents afin de jouer le rôle de représentant. Chaque compte-rendu de ce conseil pourra être consultable sur le site internet de la ville dans la rubrique Votre quotidien > crèche municipale. N'hésitez donc pas à faire entendre votre voix !



>> Le monde marin n'a plus de secret pour nous !

Du mois de septembre au mois d'octobre 2010, les élèves des trois classes de CM2 de l'école F. mistral ont participé à un stage de classe de mer animé par l'ONF et des intervenants du parc marin de la Côte Bleue. Cela leur a permis de découvrir différents éléments du milieu marin et du littoral de la côte bleue. Nous avons souhaité rendre hommage à cette initiative en vous proposant un article entièrement écrit par ces élèves. Découvrez avec nous notre activité de classe de mer :

"Tout d'abord, en classe, Magalie animatrice pour le parc marin, nous a distribué des cahiers de classe de mer. Puis nous avons visionné un extrait d'un documentaire sur le milieu marin dont nous avons débattu. Ensuite, nous sommes allés en bord de mer à Carry le Rouet, pour observer l'environnement et jouer à identifier et collecter les végétaux, les animaux et les minéraux.

Nous les avons alors relâchés car nous étions dans une réserve. Par la suite, nous avons eu la chance de découvrir le Sémaphore qui est sur un terrain militaire interdit au public.

Du haut de la tour à l'extérieur, nous avons été éblouis pas la vue à 360°.

À l'intérieur, une équipe militaire se relaie 24h sur 24h pour surveiller les bateaux et les avions à l'aide d'une paire de jumelles, grâce à laquelle nous avons pu jeter un coup d'œil.

Notre toute dernière sortie sur un bateau s'appelant " l'Albatros " nous a permis de mesurer la profondeur de l'eau, d'observer les côtes du port de Carry jusqu'à la calanque de Méjean et d'étudier les poissons que nous avions pu voir.

Et nous rentrâmes à l'école la tête pleine de nouvelles connaissances. Mais, il nous reste encore tant de choses à découvrir".

*Axelle Granier, Lucie Dancarville, Manon Agnello, Manon Oliva, Quentin Fiengo
Sous la direction de Mme Célia Mouisson Vial, professeur spécialisée au RASED.*

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre. La date limite d'envoi des candidatures a été fixée au 31 mars 2011. De nouveau, la Municipalité donnera la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes étudiants ensuëns faisant leur première demande.

Ces emplois concernent différents postes :

- Des Animateurs titulaires du BAFA pour le Centre de Loisirs.
- Des agents de surveillance de la voie publique et des contrôleurs d'accès aux calanques pour la Municipalité.
- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine.

Si vous êtes intéressés, et si vous avez plus de 18 ans (17 ans pour le CLSH), merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à : M. Le Maire - Hôtel de Ville, 15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensue La Redonne

>> En 2011, les fêtes de la Saint-Maur vous réservent bien des surprises !

Jean-Luc Lahaye et Eric Collado en vedette !

Cette année les festivités de la St Maur se dérouleront sur 2 jours, les 15 et 16 janvier. Le samedi soir nous aurons le plaisir d'accueillir, Jean-Luc Lahaye en personne, qui après avoir triomphé à l'Olympia cet automne, vient présenter son tout dernier spectacle. Le dimanche, autour du traditionnel repas et avant le grand bal de l'orchestre Richard Gardet, c'est le comique marseillais Éric Collado qui viendra réchauffer l'assistance avec son one-man show intitulé "l'Enragé".



Inscrivez vos enfants à une grande chasse aux trésors !

Autre innovation cette année avec l'organisation d'une grande chasse aux trésors réservée aux enfants le samedi 15 au matin. Cette initiative est gratuite sur inscription. Dirigée par un spécialiste du genre, Éric Parker, les enfants, déguisés s'ils le souhaitent, devront déchiffrer et décoder des énigmes qui les mèneront aux trésors. Encadrés par une équipe d'animateurs, ils silloneront les rues de notre commune à la recherche de codes mystérieux.

Pensez à les inscrire auprès des services festivités au 04 42 44 88 88 (Attention, les places sont limitées).

L'après-midi, de nombreuses animations dédiées aux enfants seront proposées sur le parvis du gymnase dans une ambiance de fête foraine avec distribution de pop-corn et de barbes à papa gratuites.

Des chants polyphoniques corses à l'église !

Le samedi à 17h30, l'église Saint Maur accueille les membres du groupe "A vuciata" (le bruit qui court). Cette formation perpétue l'œuvre de ses aînés, tant dans sa forme uniquement polyphonique que dans sa formule nouvelle composée de voix et d'instruments, véhiculant ainsi la culture et la langue corse. C'est cet art, dans ses formes naturelles, sa profondeur et sa spontanéité que s'attache à restituer "A vuciata". Aussi vous invite-t-il, le temps d'un concert, au cœur de l'âme Corse.

Marcel Pagnol investit le cœur du village !

Le samedi 15 à 10 h 45, au centre du Village, nous vous proposons une représentation théâtrale qui ravira les petits comme les grands. "En attendant Marcel" par la compagnie "Scènes d'esprit" rend hommage aux plus beaux textes de l'auteur provençal avec des extraits de Manon des sources, La fille du puisatier, ou la trilogie Marius, Fanny et César.

>> Ne manquez pas le Carnaval 2011

Retenez bien cette date sur vos agendas : c'est le samedi 12 mars que se déroulera le grand carnaval de la ville. Le thème de cette année sera les animaux. Voilà qui promet encore un festival de couleurs ! Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le Centre de Loisirs au 04 42 45 73 53



>> Les ateliers BD : ça repart...

À partir du 14 janvier, les ateliers d'initiation à la BD animés par Éric Stoffel entament un nouveau cycle. Ces ateliers, qui permettent la mise en œuvre et la création de bandes-dessinées (réalisation d'une planche de BD, synopsis, scénario, storyboard et dessins) se dérouleront autour de la thématique de la déforestation (dans le cadre de l'année Internationale des Forêts).

Atelier de 6 séances (de janvier à mai), à partir de 8 ans - Le vendredi de 18h à 20h à la MP - 6 € par séance pour les résidents d'Ensues - 10 € pour non résidents. Pour toute demande d'informations et d'inscriptions, veuillez prendre contact auprès du personnel de la Médiathèque au 04 42 45 72 87.

>> Information aux parents pour les Inscriptions en maternelle

La préparation de la rentrée scolaire de septembre 2011 se fera dans les meilleures conditions d'autant que les effectifs prévisibles communiqués à l'académie seront le plus réaliste possible. À cette fin, la Municipalité demande aux familles dont les enfants seront scolarisés pour la 1^{ère} fois à l'école maternelle de bien vouloir passer en Mairie pour inscrire leur enfant et ce dès les 1^{ers} jours de janvier. Bien entendu, les admissions seront organisées par la directrice de l'école maternelle au printemps. Vous en serez informés dans notre prochain journal.

Vous l'aurez compris, il s'agit pour nous de recenser le plus exactement possible les effectifs, particulièrement ceux des futures "petites sections de maternelle" afin de pouvoir défendre une éventuelle ouverture de classe qui permettra à l'équipe enseignante d'organiser au mieux l'accueil des enfants et de répondre aux missions de l'école maternelle.

JANVIER

SAMEDI 8

- 8h-13h : Don du Sang au foyer socioculturel
- 18h : Vœux de la Municipalité au gymnase

MARDI 11

18h : Remise des récompenses des concours de crèche et sapins à la Maison Pour Tous

VENREDI 14

Début des ateliers BD à la Bibliothèque

SAMEDI 15

Fêtes de la Saint Maur

- 9h à 12h : Chasse aux trésors (*sur inscriptions uniquement*)
- 10h45 : "En attendant Marcel" par la compagnie Scènes d'esprit
- 12h30 : apéritif-concert
- 14h à 19h : Animations pour les enfants sur le parvis du gymnase
- 17h30 : " A vuciata ", Chants polyphoniques corses à l'église
- 20h30 : concert de Jean Luc Lahaye suivi de l'orchestre Richard Gardet

DIMANCHE 16

Fêtes de la Saint Maur

- 11h : Messe à l'église
- 12h : procession dans le centre du village
- 12h30 : apéritif-concert
- 15h : repas
- 18h : Éric Collado en one-man show comique
- 20h : grand bal par l'orchestre Richard Gardet

DIMANCHE 30

Loto du Secours Populaire au Foyer Socioculturel

FEVRIER

MARDI 1

19h : Réunion publique sur le budget à la Maison Pour Tous

SAMEDI 5

Chandeleur des Tamalous au foyer socioculturel

JEUDI 10

18h30 : Conseil Municipal - Débat d'Orientation Budgétaire

SAMEDI 12

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

DU 21 AU 25

- Stage de gymnastique au gymnase
- Stage de Judo au dojo
- Stage de hand au gymnase

MARS

DU 7 AU 29

Printemps des Poètes (ateliers, animations...)

MARDI 8

Journée de la Femme - Distribution de roses

VENREDI 11

15h-19h30 : Don du Sang au foyer socioculturel

SAMEDI 12

- Carnaval au centre du village
- Conférence-débat dans le cadre de la Journée de la Femme

DIMANCHE 13

« Cœur à Prendre » par Edmonde Franchi au foyer socioculturel

SAMEDI 19

- Battle hip-hop
- Printemps des Poètes : présentation des travaux des ateliers à la Bibliothèque

SAMEDI 26

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

JEUDI 31

18h30 : Conseil Municipal - vote du budget

AVRIL

MARDI 12

Réunion publique sur les grands projets

SAMEDI 9

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

DIMANCHE 17

Repas printanier des séniors au gymnase

DU 18 AU 22

- Stage de gymnastique au gymnase
- Stage de Judo au dojo
- Stage de hand au gymnase
- Stage de danse par Le Masque et le Chausson au foyer socioculturel.

>> Nouveau service de dépannage au garage Galéa

Le garage Galéa situé au 17 bis avenue de la Vierge s'est doté d'un nouveau véhicule de type dépanneuse. Ainsi, en plus de ses services habituels, réparation, mécanique, peinture, carrosserie et vente de véhicules, il assure désormais un service de dépannage à tous ses clients.

En cas de panne, n'hésitez pas à faire appel à eux, aux numéros suivants : 04 42 45 92 20 ou 06 87 20 41 74.

>> 2010 : Nos médaillés du travail à l'honneur !

Cette décoration française, décernée deux fois par an lors de la promotion du 1^{er} janvier et du 14 juillet, est « destinée à récompenser l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée tirant de cette occupation l'essentiel de ses ressources ». Il semble en effet très important de valoriser le travail de ceux qui y ont consacré une période importante de leur vie. Argent, vermeil et or viennent récompenser 20 ans, 30 ans et 40 ans de travail accompli. Nous tenions à leur rendre hommage. Vous pouvez retrouver la liste des récipiendaires de la promotion du 1^{er} janvier et du 14 janvier 2010 pour notre commune sur le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr.

>> Noces d'or pour Jean et Conchita Martial.

"Aujourd'hui c'est un grand jour de Fête et c'est là le plus important, vous avez choisi de réunir vos amis et votre famille pour passer ce moment ensemble... vous avez passé un demi-siècle de mariage et un demi-siècle, vous avez raison, ça se fête..." c'est par cette phrase que Michel ILLAC le Maire, voisin et ami accueillit l'assistance. Un petit retour en arrière sur ces 50 ans de vie commune, depuis leur rencontre sur le grand boulevard d'ORAN en passant par quelques années dans la région Parisienne pour cause d'activité professionnelle, un retour dans le sud à Marseille et Ensues depuis près de 20 ans. Une vie faite de beaucoup de travail et de joies en famille mais aussi d'une énorme générosité envers leurs enfants et leurs mamans qu'ils ont accompagnés avec beaucoup d'amour dans leur fin de vie. Le journal souhaite une bonne continuité de vie commune.



La date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter lors des élections cantonales de mars 2011 est fixée au vendredi 31 décembre 2010. L'inscription s'effectue à la mairie de sa commune de résidence ou à la mairie d'une commune de rattachement fiscal (impôts locaux payés depuis plus de 5 ans). Nous vous rappelons qu'une permanence se tiendra à l'hôtel de ville d'Ensues la Redonne jusqu'au vendredi 31 décembre à 17h pour permettre à ceux qui auraient besoin d'effectuer cette démarche de pouvoir le faire.

>> Rappel pour les inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter lors des élections cantonales de mars 2011 est fixée au vendredi 31 décembre 2010.

L'inscription s'effectue à la mairie de sa commune de résidence ou à la mairie d'une commune de rattachement fiscal (impôts locaux payés depuis plus de 5 ans). Nous vous rappelons qu'une permanence se tiendra à l'hôtel de ville d'Ensues la Redonne jusqu'au vendredi 31 décembre à 17h pour permettre à ceux qui auraient besoin d'effectuer cette démarche de pouvoir le faire.

NAISSANCES

15/09 Andréa PANTALEO

26/09 Lily RAFFIER

01/10 Clémentine GERBERON

12/10 Hugo CALLEA

14/10 Cassy VIGUIER

15/10 Johan TARDITI

27/10 Noé HELFRITT FRAHTIA

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Clémentine



Hugo



Lily

MARIAGES

24/09 PEREZ Nicolas / BIASION Sandy

25/09 DECHAUME Thierry / LARONZE Brigitte

25/09 OUAHRANI Omar/BENTALEB Nadia

23/10 MISERMONT Olivier / FILSJEAN Corinne

02/12 SANTONA Jacques / MATERSPACHER Rose

04/12 MARY Jérôme/BERUTTI Karine

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

24/09 Marcel MARTIN

13/09 Henri MATTEI

13/10 René LUPORSI

15/10 Armand BORDET

16/10 Loïc CASTELLI

06/11 Jeannine MANDINE

26/11 Pierre GOUIRAN

02/12 Nicole GOUMARD

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

"Une politique sociale et solidaire pour tous..."

Parce que la situation est difficile pour nombreux d'entre nous, notre municipalité confirme ses choix de gestion et va préparer son prochain budget 2011 dans le même esprit. Ce n'est un secret pour personne, vos dernières feuilles d'impôts l'attestent, pour la troisième année consécutive les taux des taxes fiscales municipales ne changent pas, seules les bases décidées par l'état évoluent. Nous avons décidé de ne pas augmenter 8 tarifs sur 10 pour 2011 et notamment les tarifs pour les revenus les plus bas alors que dans le même temps les charges de fonctionnement, transport, personnel, énergie,...progressent bien au-delà de l'indice des prix. Le budget du CCAS a été réévalué lors du Budget Supplémentaire pour répondre en particulier aux aides aux familles. Tout cela est possible parce que nous gérons avec pragmatisme car les finances de la commune ne sont pas

extensibles, elles viennent pour l'essentiel de nos impôts et en matière d'augmentation on a assez donné ces dernières années... Dans le même temps cette année a vu s'engager le lancement de projets qui vont répondre aux besoins de plusieurs générations et c'est donc normal que nous contractions des emprunts à des taux très bas actuellement et de façon raisonnable dans la moyenne de la strate (communes de même style et comprenant de 5000 à 10000 habitants) Oui, nous faisons une politique sociale et solidaire pour tous, grâce à un soutien financier important de nos partenaires car ils partagent nos choix et nous font confiance.

Michel ILLAC

"Gauche plurielle - Société civile"

STOP AU SOCIAL "CANADA DRY" DE MICHEL ILLAC !

Avec la crise, plus que jamais, nous avons besoin de politiques sociales fortes pour soutenir les plus touchés, de politiques sociales justes et équitables pour permettre l'égalité réelle. Hélas, les décisions de M. Illac et ses élus n'ont de social plus que le nom. Depuis 2008, les tarifs de cantine, de garderie, de centre aéré, de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ne cessent d'augmenter. Nos commerçants ont vu leur droit de place flamber. Par mesure d'économie, le personnel municipal subit durement les conséquences des départs de leurs collègues non remplacés ou tardant à l'être : c'est le cas pour la police municipale, le service technique, l'urbanisme, l'entretien... Il faut dire qu'assumer la bagatelle d'une salle des fêtes de 4 300 000 euro sans augmenter les impôts relève de sérieux tours de passe-passe. Alors, tout est

bon pour réduire les dépenses, comme faire nettoyer notre commune gratuitement par des étudiants, limiter à 2 heures par semaine le ménage de la Maison pour Tous par exemple, ou encore confier à une association d'insertion l'entretien de 70 000 m² de nos massifs sans aucun emploi durable à la clé. Or, 12 postes au moins sont actuellement vacants à la mairie ! Pour nous, M. Bernard, E. Maurel, C. Faramia-Milanta, J.M. Olive, M. Krause l'opportunisme de M. Illac est inacceptable, tant il crée de l'injustice sociale et relève de l'imposture. Ne s'offusquait-il pas dernièrement des restrictions infligées à la Poste ? À croire finalement que "Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais" serait la ligne de son nouveau parti !

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

À l'issue de 2010 notre bilan envers la municipalité sera morose. Chacun a pu constater que la sécurité a continué à être défaillante, ce qui est normal avec seulement 2 policiers municipaux pour assurer 7 j/7, 24 h/24.

Nous attendons aussi de voir poindre les projets annoncés dans le programme. Il semblerait que certains d'entre eux soient retardés volontairement afin de les mener à terme juste avant les prochaines élections. Pourquoi ? Pour bénéficier de l'impact envers les électeurs et du report des remboursements d'emprunts sur le prochain mandat.

Nous déplorons qu'en période de crise, où les dépenses doivent être passées au crible, les projets ne soient pas étudiés avec beaucoup plus de soin pour être adaptés aux vrais besoins de notre commune (avec pour exemples : la salle des fêtes ou la réfection de la Mairie).

Par contre, les emprunts vont bon train sans avoir encore

de réelles justifications avouées, et les cessions de biens publics semblent confirmer ce besoin de finances.

Le Maire avait promis de ne pas augmenter les impôts ? Il fait bien pire, car il s'est fait voter les pleins pouvoirs pour engager notre commune sur des emprunts contractés sur 20 ans, à capital et à taux variables. C'est pire qu'une hausse des impôts !

Ainsi, avec cette gestion, notre taux d'endettement va doubler en le faisant passer de 410 € à près de 800 € par habitant. Il faudra bien les payer un jour !

Il a donc remplacé les impôts par des dettes. Voilà l'héritage qu'il est en train de laisser à ses successeurs.

À l'aube de cette nouvelle année, nous tenons à vous souhaiter de tout cœur de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Roger Barrachin

Ville d'Ensues la Redonne

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

- Bilan 2010
- Présentation
des grands projets

**SAMEDI 8
JANVIER 18h**

GYMNASE A. RICAUD